



Procès-verbal de la  
**Deuxième réunion de réflexion sur la structuration des SHS en Aquitaine**  
MSHA, 10 mars 2009

Remarque introductive : Cette réunion prolonge une première réunion organisée à la MSHA le 20 janvier dernier, qui a déjà donné lieu à un compte-rendu.

**Présents (équipes de recherche et institutions représentées) :**

**Sylvie Guillaume**, Professeur à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Vice-Présidente du Conseil Scientifique de l'Université.

**Michel Petit**, Professeur à Université Victor Ségalen-Bordeaux 2, Directeur de l'École doctorale des Sciences Sociales. Société, Santé, Décision (E.D.S.S.-ED 303).

**François Bart**, Professeur à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Directeur de l'École doctorale Montaigne-Humanités, Président du Conseil Scientifique de la M.S.H.A.

**Emmanuelle Vignaux**, chargée de mission à la Direction de la Recherche, de l'Enseignement supérieur et du Transfert de technologie du Conseil régional d'Aquitaine.

**Alain d'Iribarne**, Administrateur de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Paris

**Philippe Leconte**, Délégué Régional, CNRS-Délégation Régionale Aquitaine-Limousin (D.R. 15).

**Pierre Beylot**, Professeur à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Vice-Président délégué, Directeur de l'équipe IMAGINES.

**Jean-Paul Révauger**, Professeur à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Directeur l'équipe Europe, Européanité, Européanisation (E.E.E.-UMR CNRS 5222).

**Denis Retailé**, Professeur à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3 (A.D.E.S.-UMR CNRS 5185).

**Guy Di Méo**, Professeur à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Directeur de l'équipe Aménagement, Développement, Environnement, Santé et Sociétés (A.D.E.S.-UMR CNRS 5185).

**Pascal Bertrand**, Professeur à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Responsable de l'Equipe d'accueil et de recherche en Histoire de l'Art (EA 538).

**Christian Thibon**, Professeur à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, Membre du Centre de Recherche et d'Etudes sur les Pays d'Afrique Orientale (C.R.E.P.A.O.).

**Ana Maria Binet**, Professeur à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Directrice de l'équipe Littérature, art, pluridisciplinarité, représentations, imaginaire, langages (L.A.P.R.I.L.-EA 4198)

**Olga Gille-Bellova**, Maître de Conférences à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Membre du Laboratoire Science Politique Relations Internationales Territoire (S.P.I.R.I.T.-UMR CNRS 5116) de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux.

**Antoine Roger**, Professeur à l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux, Directeur du Laboratoire Science Politique Relations Internationales Territoire (S.P.I.R.I.T.-UMR CNRS 5116).

**Thierry Berthet**, Chargé de Recherche au CNRS, Chercheur au Laboratoire Science Politique Relations Internationales Territoire (S.P.I.R.I.T.-UMR CNRS 5116) à l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux.

**René Otayek**, Directeur de Recherche au CNRS, Institut d'Études Politiques de Bordeaux, Directeur du Centre d'Étude d'Afrique Noire (C.E.A.N.-UMR CNRS 5115).

**Charles-Henri Cuin**, Professeur à l'Université Victor Ségalen-Bordeaux 2, Directeur du Laboratoire d'Analyse des Problèmes Sociaux et de l'Action collective (L.A.P.S.A.C.-EA 495).

**Jean-Jacques Cheval**, Professeur à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Chercheur associé au CERVIL - Pouvoir, Action Publique, Territoire (UMR CNRS 5116) à l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux, Responsable du Groupe de Recherches et d'Études sur la Radio (G.R.E.R.).

**Pascal Duris**, Professeur à l'Université de Bordeaux 1, Directeur du Laboratoire Épistémologie - Histoire des sciences et des techniques Arts & Sciences – Communication (É.P.I.S.T.É.M.É.-EA 2971).

**Charles Ramond**, Professeur à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Directeur de l'équipe Lumières, Nature, Société (EA 4201 LNS).

**Valérie Fromentin-Zugmeyer**, Professeur à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Directrice de l'Institut AUSONIUS (UMR CNRS 5607).

**Geneviève Champeau**, Professeur à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Responsable de l'Équipe AMERIBER : Poétiques et politiques - Pays ibériques et Amérique latine (EA 3656).

**Yves-Charles Granjeat**, Professeur à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Directeur de l'équipe Cultures et Littératures des mondes anglophones (EA 4196 CLIMAS).

**Philippe Auvergnon**, Directeur de Recherche au CNRS, Directeur du Centre de Droit Comparé du Travail et de la Sécurité Sociale (C.O.M.P.T.R.A.S.E.C.-UMR CNRS 5114).

**Yannick Lung**, Professeur à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV, Directeur du Groupe de Recherche en Économie Théorique Appliquée (GRETHA – UMR CNRS 5113).

**Pierre Guibert**, Professeur à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Directeur de l'Institut de Recherche sur les Archéomatériaux (I.R.A.M.A.T.-C.R.P.2A UMR CNRS 5060).

**Dominique Castex**, Chargée de recherche CNRS, Co-responsable du programme quadriennal MSHA "Identités et Mémoires des Populations du Passé : Bio archéologie funéraire et histoire".

**Isabelle Cartron**, Maître de Conférences à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Membre de l'Institut AUSONIUS (UMR CNRS 5607).

**Christophe Bouneau**, Professeur à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Directeur de la M.S.H.A.

**Excusés :**

**Thibaut Richebois**, Directeur du département de la Recherche et de l'Innovation du Conseil régional d'Aquitaine.

**Jean-Rodolphe Puiggali**, Professeur à l'Université de Bordeaux 1, Vice-Président du Conseil Scientifique de l'Université, coordonnateur de la Commission de prospective recherche. formation doctorale et valorisation du PRES Université de Bordeaux.

**Nicole Rasclé**, Professeur à l'Université Victor Ségalen-Bordeaux 2, Vice-Présidente de l'Université chargée du Conseil des Études et de la Vie Universitaire.

**Loïc Gard**, Professeur à l'Université Montesquieu-Bordeaux 4, Vice-Président de l'Université chargé de la Recherche.

**Vincent Vlès**, Professeur à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, Directeur de l'Institut de Recherches sur les Sociétés et l'Aménagement (I.R.S.A.M.).

**Patrick Baudry**, Professeur à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Université, ancien coordinateur d'un programme quadriennal MSHA.

**Annie Lenoble-Bart**, Professeur à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Directrice du Centre d'Études des Médias, de l'Information et de la Communication (C.E.M.I.C.-EA 532).

**Simon Pomel**, Directeur de Recherche au CNRS, Membre de l'Équipe Aménagement, Développement, Environnement, Santé et Sociétés (A.D.E.S. UMR CNRS 5185).

**Pierre Bidart**, Professeur à l'Université Victor Ségalen-Bordeaux 2, Département d'Anthropologie.

**Henri Duday**, Directeur de Recherche, Équipe du Laboratoire d'Anthropologie des Populations du Passé (UMR CNRS 5199-PACEA : De la Préhistoire à l'Actuel : Cultures, Environnements et Anthropologie / Université de Bordeaux 1).

\*\*\*

François Bart ouvre la réunion en rappelant ses objectifs : réfléchir avec les directeurs des équipes à des projets transversaux qui seraient susceptibles d'être confiés à la MSHA par la Commission prospective Recherche du PRES (CPR). Il insiste, pour lever les confusions éventuelles, sur le fait que la MSHA mène deux processus spécifiques, qui du fait des contraintes de calendrier sont concomitants et complémentaires : d'une part l'appel à projets du quadriennal de la MSHA qui suit un cahier des charges classique<sup>1</sup>, et d'autre part l'initiative de structuration SHS transversale prise par la MSHA, objet de la réunion d'aujourd'hui. Il s'agit de logiques différentes mais porteuses de synergies, dans la durée (courte ou moyenne pour le quadriennal, longue pour les projets transversaux) et dans la visibilité/portée des projets (les projets structurants sont appelés à devenir des pôles identifiables nationalement, voire internationalement). La réflexion qui doit être menée aujourd'hui se situe par conséquent dans une perspective de longue durée.

M. Bart lit ensuite la lettre qui a été adressée au Président du PRES et au coordinateur de la Commission prospective Recherche du PRES le 20 février dernier (voir l'annexe de ce procès-verbal). Cette lettre fait suite à un entretien important avec M. Puiggali le 16 février. Elle s'inscrit dans une démarche de transparence et de clarification indispensables vis-à-vis du PRES.

---

<sup>1</sup> [http://www.msha.fr/msha/appel\\_offre/index.php?&res=1&resolution=1280x1024](http://www.msha.fr/msha/appel_offre/index.php?&res=1&resolution=1280x1024)

Comme le confirme Sylvie Guillaume, la MSHA a toute sa place dans le dispositif de recherche du PRES, mais celle-ci doit se définir en concertation étroite avec sa Commission prospective Recherche (CPR). Ses membres ne sont pas unanimes, mais reconnaissent globalement le rôle scientifique positif de la Maison : l'étape ultime dans le processus de stabilisation des missions de recherche reste naturellement l'aval du Bureau du PRES. S. Guillaume rappelle que la mise en « concurrence » des différents quadriennaux n'est pas toujours bien vue par les vice-présidents CS des différents établissements. Elle comprend en revanche, en tant qu'ancienne directrice de la MSHA, la position de la Maison et la nécessité de porter des projets quadriennaux clairement identifiés.

Christophe Bouneau et François Bart proposent après cette mise en perspective globale la trame de la matinée. La réunion, initialement prévue pour l'ensemble de la journée, devra finalement se terminer vers 12H30, la plupart des participants ayant des empêchements pour l'après-midi. Suite à l'appel à projets transversaux lancé après la réunion du 20 janvier, cinq projets nous ont été transmis et ont été diffusés à l'ensemble des participants de cette réunion par voie électronique vendredi dernier 7 mars. MM. Bart et Bouneau proposent alors à chaque porteur de projet ou à son représentant de présenter assez brièvement ses lignes de force, pour laisser ensuite le temps nécessaire au débat. Dans la mesure où l'aide à la structuration et à l'incubation des projets figure parmi les missions essentielles de la MSHA, la communication à la communauté des chercheurs et la coordination avec les partenaires potentiels, associant le débat sur le fond et sur la forme, représentent bien un objectif majeur de cette réunion.

Avant d'ouvrir le tour de présentation des projets, Charles-Yves Granjeat pose à S. Guillaume la question de l'environnement institutionnel et politique du prochain projet quadriennal de l'Université de Bordeaux 3. Comme le montrera le débat plus tard, son souci est partagé par un grand nombre de personnes qui se demandent si le PRES se prépare à élaborer un projet spécifique ou bien a l'intention de rassembler ceux des différentes Universités, ou encore ne sera en définitive porteur d'aucun projet. La clarification de ce point permettrait aux porteurs d'orienter leurs démarches et de faire leurs choix.

S. Guillaume rappelle l'historique de la constitution du PRES et de la définition de certains pôles transversaux à l'occasion de l'élaboration du Plan Campus et elle souligne l'écho de l'audit très défavorable aux SHS sur le site bordelais. Le Bureau du PRES souhaite

le renforcement des SHS mais la stratégie de ce renforcement fait encore débat. S'agira-t-il d'associer les SHS aux sciences dures sur des projets transversaux (comme le développement durable) ? De sélectionner dans un quadriennal spécifique « PRES » quelques projets particulièrement prometteurs ? La situation devrait s'éclaircir rapidement à cause du calendrier très serré d'élaboration du quadriennal qui relève de la vague A et qui doit être transmis au ministère en octobre 2009, mais aussi avec l'installation de la nouvelle équipe de gouvernance du PRES (1<sup>er</sup> avril). Si la décision était prise que le PRES porte un quadriennal spécifique, il serait évalué par l'AERES et financé selon le même mode que les quadriennaux des établissements.

Une question importante demeure, celle de l'évaluation des projets qui seront transmis au PRES en vue de leur mise en œuvre. Cette question concerne tous les projets conçus pour être portés par le PRES et donc particulièrement le débat d'aujourd'hui ; vu les délais impartis, elle apparaît d'autant plus délicate que le PRES ne dispose pas aujourd'hui à proprement parler de Conseil scientifique et d'une procédure d'évaluation codifiée.

Philippe Leconte s'interroge de fait sur les articulations des différentes missions de recherche entre le PRES et les établissements et sur les logiques de recombinaison institutionnelle concernant en priorité les UMR.

Alain d'Iribarne oppose alors le travail « normal » du chercheur, à savoir la production de connaissances, à la logique de fonctionnement institutionnel. Il voit à quel point la MSHA se trouve en porte-à-faux du simple fait que la question de son statut institutionnel n'a pas encore été définitivement réglée. Elle doit par exemple « adosser » son quadriennal à l'Université Bordeaux 3, tout en remplissant une fonction de transversalité relevant clairement du fonctionnement du PRES. Il lui semble que le débat d'aujourd'hui pourrait *in fine* déboucher sur une solution intermédiaire combinant les deux niveaux, à savoir d'une part la poursuite de la procédure de l'AAP quadriennal « MSHA » avec l'adossement identifié à Bordeaux 3 et, d'autre part, le missionnement par le PRES de la gestion/hébergement d'un ou plusieurs projets transversaux.

Les cinq coordinateurs ou leurs représentants sont alors invités à faire une présentation de leurs projets. Etant donné que tous les participants à la réunion ont reçu l'intégralité des textes à l'avance, une présentation synthétique de chaque projet est adoptée, le débat n'étant ouvert qu'une fois celles-ci achevées.

Se sont donc exprimés :

- Yves-Charles Granjeat, porteur du projet « Lettres, Arts, SHS, pensée de la nature et de l'environnement : reconfigurations épistémologiques et refondations symboliques » (LSHS) ;
- Yannick Lung, porteur du projet « Acteurs et dynamiques de la régulation » (ADR) ;
- Jean-Paul Révauger, porteur du projet « Dynamiques européennes » ;
- René Otayek, porteur du projet « Les Afriques dans le monde » ;
- Christian Thibon, représentant Vincent Vlès, porteur du projet « Construire le territoire en Aquitaine : identités, territoires, mémoires ».

Dès l'ouverture des débats Sylvie Guillaume signale que des cinq projets présentés, un seul a d'ores et déjà fait objet de discussions au sein de la Commission prospective Recherche du PRES, il s'agit du projet LSHS. Elle insiste également sur le potentiel prometteur des projets « Afriques » et « Europe » qui évoquent des thèmes à résonance forte sur le site bordelais et souligne que les autres projets n'ont jusqu'à présent pas été débattus à la CPR.

A. d'Iribarne verrait bien le projet « Afriques » relayé par le PRES dans la mesure où l'un des objectifs du Campus consiste en la création de pôles d'excellence, et la problématique des « Afriques » possède de solides bases sur le site. En ce qui concerne l'Europe en revanche, il se montre plus sceptique. Dans la mesure où la problématique européenne est mise en avant un peu partout en France, il faudrait voir quel travail a été mené en amont par l'équipe qui le porte pour définir sa spécificité à l'échelle nationale et internationale. Il s'agit d'être particulièrement attentif à la définition des modalités du projet commun dans le processus de concertation des différentes équipes. L'intégration des « Lettres » au pôle de recherche sur le développement durable lui paraît une démarche originale qui pourrait être couronnée de succès. Quant aux « régulations », c'est un grand thème transversal vers lequel pourraient converger plusieurs autres problématiques (dont le projet « Europe »).

Il situe d'emblée le débat d'aujourd'hui dans le contexte national qu'il n'hésite pas à qualifier de « concurrence entre Campus ». Cette situation pousse à faire valoir d'abord ses points forts ou domaines présumés d'excellence, mais aussi à prospecter sur des problématiques émergentes. Chaque Campus serait en effet mesuré à l'aune de sa capacité à se rendre crédible en agençant au mieux l'existant et en même temps en offrant de nouvelles perspectives innovantes. Vu de Paris Bordeaux ne possède pas forcément la réputation d'être un lieu d'excellence des SHS en France.

Plusieurs participants représentant l'archéologie s'interrogent sur l'absence de ce thème dans les débats, sa signification et ses conséquences éventuelles. Dominique Castex présente dans cette perspective le contenu du mail de J. Jaubert excusant son absence. S. Guillaume avait déjà dans ses propos liminaires précisé la forte reconnaissance scientifique sur le Campus de l'archéologie, déjà avancée dans le processus de recomposition. A. d'Iribarne revient un peu plus tard sur l'atout dont dispose aujourd'hui le pôle archéologique bordelais, qui peut compter sur ses plateformes technologiques. Il pense que cette technicité offre un potentiel de valorisation élevé applicable et transférable dans d'autres domaines SHS.

Charles Ramond se montre très circonspect quant à la démarche actuelle du monde de la recherche qui consiste à vouloir absolument s'afficher avec une thématique transversale, qui peut conduire à ne résumer qu'en un seul mot le contenu de sa recherche. L'assemblée réagit vivement en soulignant la nécessité vitale, dans un monde de recherche globalisé, d'une identification facilitée par la mise en place de projets structurants. Un chercheur talentueux trouvera toujours sa place, mais le fait d'appartenir à une dynamique commune crée un dialogue vertueux entre le chercheur, son laboratoire et son université. A. d'Iribarne enchaîne en disant que la construction de la science est en train de se faire aujourd'hui de plus en plus (même en SHS) dans le cadre de gros consortiums internationaux et que la France se trouve nettement à la traîne. Il demande à l'assemblée : que veut afficher le PRES bordelais pour devenir une référence nationale et/ou internationale ? Si un chercheur isolé peut survivre à titre personnel, l'institution qui le porte est amenée à disparaître si elle ne s'adapte pas à ce basculement conceptuel.

On peut en effet à partir de cette réflexion tirer un parallèle entre les recompositions régionales (par ex. autour de l'UMR « Afriques ») et nationales : il s'agit d'afficher des sujets prioritaires que l'on peut ensuite faire valoir au plus haut niveau.

Certains demandent l'éclaircissement sur l'intitulé du projet « les Afriques dans le monde ». René Otayek explique alors en quelques mots la genèse de cette appellation qui est effectivement plus restrictive que celle des « suds », mais beaucoup plus pertinente du point de vue conceptuel tout en laissant une ouverture suffisante sur des thèmes de recherche variés.

S. Guillaume rappelle que l'Afrique a pour la MSHA déjà constitué dans le passé un thème transversal porteur.



F. Bart pose à l'issue des débats la question de la communicabilité des projets. Il sollicite précisément l'accord des porteurs de projet avant de les transmettre à la Commission prospective Recherche du PRES. Il ressort des débats une certaine urgence à agir, à proposer des pistes concrètes, en le faisant en concertation avec le plus grand nombre d'acteurs possible.

Yannick Lung souligne le rôle essentiel joué par la Maison dans la réflexion et l'élaboration des projets ; elle prouve toute sa légitimité par sa capacité à répondre à l'appel de la communauté de chercheurs. Il estime en revanche qu'il lui serait difficile, voire impossible, de transmettre les projets au PRES tels quels, car ils sont de nature et de degré de maturité trop différents. Il lui paraît également essentiel d'en débattre au sein du Conseil scientifique de la Maison, bien que cela ne puisse représenter qu'une étape officieuse, *a priori* non validée par une évaluation officielle.

Charles-Yves Granjeat constate en revanche qu'il ne se trouve à ce jour aucune autre structure que la MSHA pour héberger le projet dont il est le coordonnateur. Il mandate de ce fait la Maison pour le déposer auprès du PRES, dans la perspective de sa mise oeuvre au nom du PRES au sein de la MSHA

La date de transmission au PRES est alors évoquée avec à nouveau, en filigrane, le changement de gouvernance, mais aussi les urgences de calendrier de préparation des quadriennaux. R. Otayek souhaite associer l'ensemble de ses partenaires, qu'il aura l'occasion de réunir très prochainement, à la décision éventuelle de déléguer à la MSHA la soumission de son projet.

C. Thibon pense que le projet présenté par l'UPPA peut parfaitement être porté par la Maison, bien que la nature de la participation bordelaise reste encore à préciser. Ce point avait été soulevé auparavant par Valérie Fromentin qui s'inquiétait de ne voir apparaître la « transversalité » qu'uniquement au niveau local, palois. C. Thibon défend en revanche la définition paloise de l'approche de la recherche très enracinée dans le territoire. A. d'Iribarne peut tout à fait imaginer que la MSHA qui insiste régulièrement sur sa dimension aquitaine, puisse porter un projet palois même avec une faible composante bordelaise.

C. Ramond pose la question simple : que gagne une équipe en choisissant la MSHA comme porteur institutionnel de son projet de recherche ? Cette question soulève à nouveau le besoin de communiquer davantage sur les services rendus par la Maison à la communauté scientifique régionale. Au-delà des services pratiques sur place (accès privilégié aux locaux et aux services communs, possibilité d'avoir un bureau, etc.), la MSHA est, dans le cadre de la

charte qualité de la recherche du GIS *Réseau des Maisons de Sciences de l'Homme*, garant de la reconnaissance scientifique au niveau national et international.

La question de l'évaluation des projets, de leur validation et donc de leur « officialisation » au niveau scientifique reste à ce jour en large partie sans réponse. Certains porteurs se sont exprimés en faveur d'une démarche proactive de la MSHA auprès du PRES. Ceux-ci mandatent le directeur et le président du Conseil scientifique pour adresser d'ici la fin du mois de mars à la Commission prospective Recherche du PRES une lettre officielle, accompagnée du compte-rendu de cette réunion et des textes des projets dont l'accord a, ou aura été, donné par leurs porteurs. C. Bouneau et F. Bart proposent également de soumettre à la CPR l'idée d'intégrer au Conseil scientifique de la Maison un de ses représentants « ès qualité ». Enfin on doit envisager la mise en place d'un comité de pilotage composé de tous les porteurs de projets hébergés à la MSHA.

La séance est levée à 12H30.

## ANNEXE :



Christophe BOUNEAU, directeur de la MSHA  
François BART, président du Conseil Scientifique de la MSHA

à Monsieur SINGARAVELOU, Président  
du PRES Université de Bordeaux,  
c.i. Monsieur le Coordonnateur  
Commission Recherche du PRES

Pessac, le 20 février 2009

**Objet :** Contrat quadriennal

Monsieur le Président,

Nous prenons l'initiative de ce courrier en tant que responsables de la *Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine*, investis dans la préparation et le montage du nouveau contrat quadriennal de la MSHA. Nous souhaitons en effet préparer ce dossier, qui obéit au même calendrier que celui de tous les établissements du PRES, dans un souci d'information et de transparence totale. Nous sommes convaincus que le secteur SHS à Bordeaux, au travers des projets portés par les établissements et le PRES, doit afficher, dans l'intérêt de tous, une cohérence et une visibilité maximales.

Dans cette perspective, la MSHA, en toute subsidiarité par rapport aux projets d'établissements, se met à la disposition de la Commission prospective recherche du PRES pour jouer la fonction qui est la sienne au sein du réseau des MSH, celle d'être un lieu incubateur de projets transversaux. Elle souhaite ainsi travailler avec la CPR du PRES pour assurer le déploiement de certains projets transversaux et fédérateurs en SHS, y compris dans leurs articulations avec d'autres disciplines. Dans cette dynamique collective de projets, la MSHA serait ainsi un des lieux facilitateurs, soumis naturellement aux procédures d'évaluation de l'AERES, comme le confirme la réflexion commune entre la direction SHS de l'AERES et le comité directeur du réseau des MSH.

Nous nous tenons à votre entière disposition pour la mise en œuvre de ce dispositif concerté et nous vous prions, monsieur le Président, d'accepter l'expression de toute notre considération.

Christophe Bouneau

François Bart

PJ : Calendrier de préparation du contrat quadriennal MSHA 2011-2014